Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SEPTIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **A67/DIV./5**
Point 4 de l'ordre du jour **24 mai 2014**

Allocution de Son Excellence, le Dr Christine Kaseba-Sata, Première Dame de la République de Zambie, à la Soixante-Septième Assemblée mondiale de la Santé

Genève, mardi 20 mai 2014

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres, Madame le Directeur général – Dr Chan –, Madame Melinda Gates, Excellences, distingués délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand honneur de m'exprimer devant vous sur la question de la violence à l'égard des femmes, qui est indiscutablement la violation des droits humains la plus répandue et la plus systématique, et qui touche tous les groupes socio-économiques et culturels à travers le monde.

Si les femmes et les filles sont bien entendu les premières à en souffrir, les répercussions sociales, économiques, physiques, psychologiques et sanitaires de cette violence affectent plus largement l'ensemble de la société et, en fin de compte, portent tort à tout le monde.

En tant que Première Dame et « mère de la nation », comme on m'appelle parfois, je déplore vivement que cette violence sexiste soit un fléau que l'on a laissé envahir le tissu même de notre société. Je déplore en outre que de nombreux cas de violence ne soient pas signalés et que les systèmes de santé soient souvent incapables de répondre de manière adéquate à ce problème et de contribuer à la recherche d'une solution globale et multisectorielle.

Et en tant que gynécologue, comme vous le savez peut-être, j'ai pu observer en direct les diverses conséquences de la victimisation violente, qui vont au-delà des traumatismes, des incapacités, de la détresse émotionnelle ou de la mort.

J'ai vu des bébés qui n'avaient pas plus de deux mois être soumis à des violences sexistes, j'ai vu des fillettes, des femmes et parfois des hommes lutter pour la vie à la suite de violences qui avaient dans la plupart des cas été perpétrées par quelqu'un que la victime connaissait, et je me suis toujours demandé comment un époux, un parent ou un membre de la famille, qui devraient être une source de soutien, d'amour et de compassion, peuvent en arriver à être une source de traumatisme, d'humiliation et de terreur pour ceux qui leur sont chers.

En tant qu'Africaine, je dois malheureusement dire que nous vivons dans une société qui accepte passivement la violence et tolère la soumission des femmes aux hommes.

Nous vivons dans une société qui stigmatise les victimes !

Comme la plupart des victimes, j'ai été outrée par l'impunité avec laquelle ces actes peuvent être commis au nom soi-disant de la « culture » et j'ai ressenti de la frustration devant la réponse limitée et fragmentaire apportée à ce problème.

Pour les survivants, pour mes enfants, pour les nombreuses femmes concernées et pour les générations à venir, je continue à joindre ma voix à celle de tous ceux qui réclament que l'on mette fin à cette atrocité qui, si on la laisse perdurer au niveau actuel, constituera une menace pour le développement socio-économique et la croissance durable. J'élève ma voix pour demander à chacun d'entre nous de condamner l'indignité de la violence à l'égard des femmes.

Excellences, distingués invités, Mesdames et Messieurs. Les statistiques sur la prévalence des violences sexuelles et de la violence à l'égard des femmes sont effrayantes et ne peuvent être ignorées – et ce, en dépit de l'établissement de cadres juridiques et politiques aux niveaux international, régional et national pour la prévention de la violence sexiste. Non seulement les taux de violence ne diminuent pas, mais, à certains endroits, ils atteignent des proportions épidémiques puisqu'ils affectent environ un tiers des femmes à l'échelle mondiale.

Il est effrayant d'imaginer :

- qu'entre 70 millions et 140 millions de femmes et de filles ont subi une forme quelconque de mutilation génitale ou une excision ;

- que durant la seule année écoulée, on dénombrait dans le monde plus de 64 millions de jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans qui avaient été mariées avant l'âge de 18 ans ;

- que, sur les quelque 800 000 personnes dans le monde qui sont chaque année victimes de la traite, 79 % sont des femmes et des filles qui sont souvent violées, droguées, agressées ou menacées de violences ;

- que le meurtre brutal de femmes en raison uniquement de leur sexe est en augmentation dans de nombreux pays et que, dans les parties du monde en proie à des conflits, la violence à l'égard des femmes et des filles, y compris la violence sexuelle, peut atteindre des niveaux inimaginables et s'apparente à des homicides ou des meurtres.

Vous vous souviendrez certainement qu'en ce moment même, le monde entier – femmes, hommes, filles et garçons confondus – affirme sa solidarité avec les familles des plus de 200 jeunes filles enlevées par Boko Haram au Nigéria.

Vous vous souviendrez aussi de la courageuse Malala Yousafzai, qui a été victime d'une tentative d'assassinat pour avoir en tant que fille revendiqué le droit à l'éducation. Dieu merci, elle est restée en vie pour raconter son histoire et convaincre d'autres enfants de l'importance de l'éducation, qui porte en elle le germe de la prospérité.

Nous n'avons pas oublié les deux cas horribles de viol perpétrés sur deux continents différents et qui ont suscité l'indignation et la condamnation du public. À New Delhi, une jeune femme de 23 ans a été victime d'un viol collectif dans un autobus. Elle a non seulement été violée mais aussi sauvagement agressée au point qu'elle avait perdu presque tous ses intestins lorsqu'elle a été découverte. Et malheureusement, elle en est morte. Quelle horrible chose !

En Afrique du Sud, Anene Booysen, une jeune fille de 17 ans, a également été victime d'un viol collectif et brutalement assassinée.

Nous n'avons sûrement pas besoin d'attendre que d'autres Anene Booysen meurent pour nous engager à éliminer la violence à l'égard des femmes. Faut-il vraiment attendre que d'autres jeunes filles passent par-là ?

C'est pourquoi je voudrais demander à cette assemblée :

Comment pouvons-nous mettre un terme à ce fléau ?
Comment pouvons-nous mieux protéger nos femmes et nos filles contre cette injustice ?
Comment pouvons-nous faire pour prévenir la violence à l'égard des femmes ?

Mesdames et Messieurs,

Je dois vous rappeler que presque toutes les victimes de la violence finissent par atterrir dans le secteur de la santé. Le système national de santé joue donc un rôle central dans la prévention et le traitement de la violence à l'égard des femmes et il est impératif que nous renforcions l'accent mis sur le rôle des systèmes de santé dans la prévention, la protection, les poursuites judiciaires et la responsabilisation au niveau des lois, des politiques et des programmes et de leur application, ainsi qu'au niveau du suivi et de l'évaluation.

Nous devons comprendre que l'effort entrepris pour s'attaquer à la violence à l'égard des femmes a des implications pour presque tous les aspects des services de santé depuis les infrastructures physiques et la formation du personnel, jusqu'aux politiques, en passant par le flux des patients, les systèmes d'orientation-recours et la collecte des données.

Mais pour réussir à prévenir la violence à l'égard des femmes, nous devons d'abord admettre que cette violence n'est pas seulement un problème culturel, mais aussi un problème de santé publique et nous colleter avec cette réalité.

Grâce au rôle directeur que l'OMS a joué dans l'établissement d'une base de données sur l'ampleur du phénomène et ses conséquences, sur les facteurs de risque et de protection, sur la prévention et les mesures de lutte contre la violence, en particulier à l'égard des femmes et des filles, et dans l'adoption de résolutions déclarant que la violence était un des principaux problèmes de santé publique dans le monde et que les États Membres devaient améliorer l'action des systèmes de santé pour lutter contre la violence dans le cadre d'une riposte multisectorielle concertée et globale, nous avons ouvert la voie. Je me demande ce que nous attendons pour mettre en œuvre ces résolutions que nous avons nous-mêmes adoptées.

Nous n'avons aucune excuse et nous devons passer de la parole aux actes.

Le système de santé doit aussi intervenir en première ligne pour repérer et documenter les actes de violence, recueillir des preuves médico-légales et diffuser des données sur l'efficacité des interventions de prévention et de riposte, et veiller à ce que toutes les victimes et toutes les personnes affectées par la violence aient accès en temps utile à des services efficaces et d'un coût abordable de soins et de prise en charge psychosociale, y compris de santé génésique et de réadaptation, et à des services d'appui exempts de toutes formes d'abus, de manque de respect ou de discrimination. Nous devons tous remplir nos engagements concernant la santé sexuelle et génésique, et la promotion et la

protection de tous les droits humains dans le contexte de la violence à l'égard des femmes, et en particulier de la violence sexuelle.

Excellences, distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Nous avons des informations sur la manière dont les pays progressent régulièrement dans la transformation des normes socio-culturelles et dans l'habilitation des femmes et des filles, dans la refonte des structures familiales et communautaires et des systèmes de soutien, dans le réaménagement de services et de facilités efficaces et intégrés et dans la collaboration avec les systèmes juridiques traditionnels, et sur la manière dont le suivi et la collecte de données sur les incidents de violence à l'égard des femmes permettent d'éclairer les politiques et les programmes.

Compte tenu de l'échelle épidémique du phénomène de violence à l'égard des femmes, j'engage vivement tous les pays à travers leur hauts représentants ici présents à renforcer toutes les formes de ripostes multisectorielles connues, intégrées, globales, à fort impact et financées de manière adéquate menées en association avec d'autres partenaires que ceux du secteur de la santé, comme les responsables de l'éducation et des services de justice et de police.

Il faut promouvoir les approches multisectorielles permettant aux différents acteurs d'utiliser leur avantage comparatif pour répondre aux différents aspects de la violence à l'égard des femmes. Un bon exemple est celui des centres à « guichet unique » mis en place dans certains pays où les survivants peuvent avoir accès à différents services regroupés sous un même toit.

Il faut aussi comprendre que les initiatives visant à prévenir la violence à l'égard des femmes doivent s'accompagner d'un effort collectif de promotion des droits humains, de l'égalité entre les sexes et de l'habilitation des femmes, ainsi que d'interventions visant à lutter contre l'abus d'alcool et de drogues. Enfin, nous devons continuer à étudier comment certaines technologies, et en particulier le téléphone mobile et les médias sociaux, peuvent contribuer à l'action mondiale visant à mettre fin à la violence sexiste, en particulier auprès des jeunes et des adolescents.

Je ne saurais trop insister sur le rôle de plaidoyer que le système de santé peut jouer dans l'adoption de mesures visant à lutter contre l'acceptabilité sociale et la tolérance de la violence, en particulier celle dirigée contre les femmes et les filles, laquelle peut même exister au sein du système de santé lui-même.

Il serait hautement souhaitable de s'attaquer à l'inégalité foncière entre les sexes existant dans la société afin de créer de nouveaux modèles de masculinité et de féminité qui favoriseraient l'instauration de relations plus égalitaires. Une compréhension globale des facteurs de risque auxquels sont confrontés les femmes, les filles et les garçons est indispensable pour mettre au point et appliquer des stratégies de prévention efficaces. Et cela nécessitera à la fois des recherches visant à mettre en évidence les causes sous-jacentes, et la formulation et la mise en œuvre de politiques s'appuyant sur les résultats de ces recherches.

Les survivants et les hommes et les garçons devraient être associés activement en tant qu'agents du changement sociétal à la prévention de la violence. Je sais qu'en mars de cette année, le mouvement ONU-Femmes a lancé la campagne « Lui pour elle » qui appelle les hommes à se faire entendre pour faire changer les choses. D'autres pays ont lancé des campagnes similaires et je suis fière d'annoncer qu'en Zambie deux campagnes, intitulées « Le bon mari » et « Je fais attention à elle », sont actuellement mises en œuvre. Lorsque la violence culturelle est omniprésente, il est capital de recruter des dirigeants traditionnels et religieux comme agents du changement dans leur

communauté, car leur voix fait autorité dans les populations dont ils s'occupent. En Zambie, nous avons fait de grands progrès dans la lutte contre la violence sexiste, et en particulier contre les mariages d'enfants, en persuadant les dirigeants traditionnels de conduire la campagne visant à mettre fin aux mariages précoces.

Il va sans dire que l'une des stratégies les plus efficaces pour prévenir la violence à l'égard des femmes est de mettre fin aux guerres et aux conflits armés. Dans la plupart des conflits qui secouent notre Région et l'ensemble du monde, la majorité des victimes sont des femmes et des enfants qui n'ont pas la capacité de se défendre.

En tant que groupe mondial, nous devons être en première ligne pour promouvoir la paix et prévenir les souffrances inutiles des femmes et des enfants.

Prochaines étapes

Si nous nous demandons quelles doivent être les prochaines étapes de notre action, nous devons veiller à ce que l'importance du rôle du système de santé dans la prévention et la prise en charge de la violence contre les femmes et les filles et contre les enfants, y compris dans le cas des mariages précoces, soit dûment prise en compte dans les discussions sur le programme de développement pour l'après-2015.

J'espère que l'un des nombreux résultats de cette assemblée sera l'adoption d'une résolution sur le renforcement du rôle du système de santé dans la lutte contre la violence, en particulier celle dirigée contre les femmes et les filles. Je voudrais engager tous ceux qui débattent des termes à employer pour contribuer à éliminer la violence à l'égard des femmes, de mettre celles-ci au centre de nos discussions. J'insiste à nouveau sur le fait qu'il est essentiel de mettre les femmes et les enfants au cœur de notre action. Saurons-nous aboutir à un texte et à des recommandations qui pourront apporter un changement dans la vie des femmes battues en ce moment même, des enfants abusés et mutilés, des femmes plongées dans la détresse morale à la suite des violences subies ?

Pour y parvenir, nous devons faire front commun et réaffirmer notre volonté de mettre fin à ce fléau.

En outre, Madame le Directeur général, je voudrais encourager vivement l'OMS, sous votre direction éclairée, à élaborer avec les États Membres et en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies, les organisations internationales concernées et d'autres parties prenantes, un plan d'action mondial visant à renforcer le rôle du système de santé dans le cadre d'une riposte multisectorielle à toutes les formes de violence en s'appuyant sur l'action déjà entreprise à ce sujet par l'OMS et sur les résolutions prises par cette assemblée, complétées par les efforts d'autres organisations du système des Nations Unies.

Conclusion

Mesdames et Messieurs, permettez-moi, en conclusion de mes remarques, d'insister à nouveau sur le fait que l'on peut prévenir la violence.

Nous devons, à titre personnel et collectif, nous convaincre du fait que la violence est évitable. Permettez-moi de citer les mots du regretté Nelson Mandela, qui a dit que « la violence peut être évitée … Dans nos propres pays et partout dans le monde, nous en avons des exemples éclatants qui montrent comment elle a été contrée. Les gouvernements, les communautés et les individus peuvent

faire changer les choses ». Et je sais bien qu'il y a dans cette salle des gouvernements et des pays qui sont résolus à mettre fin à ce fléau.

Nous devons absolument prévenir la violence à l'égard des femmes. C'est à nous et à personne d'autre qu'il appartient de faire avancer les choses.

C'est pourquoi je lance un appel à tous ceux qui sont ici présents aujourd'hui pour qu'ils luttent contre la violence à l'égard des femmes tout au long de leur vie. **Un seul cas de violence à l'égard des femmes est un cas de trop.**

- Lorsque la violence à l'égard des femmes est invisible, faisons en sorte de la rendre visible et de la combattre.

- Lorsque les dirigeants ne prennent pas publiquement position contre ce fléau, faisons-les participer à l'action et commencer à dénoncer cette situation. À votre retour dans votre pays, soyez ce leader qui fera entendre sa voix.

- Lorsqu'il n'y a pas suffisamment de moyens pour les interventions de lutte contre la violence à l'égard des femmes, efforçons-nous de mobiliser des ressources pour fournir des informations et promouvoir des ripostes efficaces.

J'ai espoir, quand je regarde les nombreuses résolutions qui ont été adoptées et parce que je sais qu'il y a dans cette salle de nombreuses personnes qui ont en leur pouvoir des instruments capables de mettre fin à cette atrocité, instruments qui peuvent aider à faire évoluer les politiques et le leadership afin de créer un environnement propice à la prévention et au traitement de la violence à l'égard des femmes, pour enfin parvenir à y mettre un terme.

Merci et que Dieu vous bénisse.

= = =